

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(Services de Consultants- Sélection de firmes)

Pays : Multinational-Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (Burkina Faso)

Projet : Projets de Parcs Solaires à vocation régionale au Burkina Faso et au Mali (P162580)

Don IDA : N° D3320

RECRUTEMENT D'UN BUREAU DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE DEUX ETUDES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL, DEUX PLANS D'ACTION DE REINSTALLATION DES POPULATIONS ET DEUX ANALYSES GEOTECHNIQUES AU BURKINA FASO

REF N° : MOF- REF-5

Le Secrétariat Général du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (« **EEEOA** »), une institution spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (« **CEDEAO** ») a reçu un don de l'Association International de Développement (« **AID** ») et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre de Services de Consultants.

Les Services de Consultants (« **Services** ») incluent la **réalisation de deux études d'impacts environnemental et social, deux plans d'action de réinstallation des populations et deux analyses géotechniques au Burkina Faso.**

Cette consultance a trois objectifs principaux :

- Permettre de valider le(s) site(s) d'un point de vue environnemental, social et géotechnique par le développement des études par une évaluation sociale et environnementale ;
- Produire une EIES finalisée, un PAR après la validation des sites et une étude géotechnique par sites ; et
- Accompanyer le Client dans l'obtention de l'Avis de faisabilité Environnementale.

Le Consultant devra collaborer étroitement avec l'équipe de consultants chargée de l'étude de faisabilité en vue de garantir l'achèvement des études développées sous cette consultance dans les délais prescrits.

L'étendue des prestations de base devra consister à la fourniture de livrables ou d'activités suivantes, sans s'y limiter, pour les deux sites identifiés (Koupela et Kaya) et les couloirs pour les lignes de transmission et postes associés :

- Une EIES pour un projet classé en Catégorie B des procédures d'évaluation environnementale et sociale (PEES) suivant les principes de la Banque Mondiale, de Système de Sauvegarde Intégré (SSI), les Principes de l'Equateur que suivent les banquiers privés, et la réglementation environnementale et sociale du Burkina Faso ;
- Utilisant les résultats de l'analyse sociale préalable, un PAR qui prendra en compte les exigences de la Politique de Sauvegarde de la Banque Mondiale contenue dans le PO /BP 4.12 « Involuntary Resettlement » et de réglementation nationale Burkinabè ;
- L'obtention de l'Avis de faisabilité environnementale pour le Projet suivant les dispositions de l'article 25 et suivants de la loi Burkinabè no. 006-2013/AN et du Décret n°2015-1187-PRES/TRANS/PM du 22 octobre 2015 portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social ;

- La campagne de restitution des études aux parties prenantes ; et
- Une analyse géotechnique suivant les critères requis par les banquiers internationaux pour financer des projets solaires en type de financement sans-recours.

Le niveau d'effort à fournir est estimé à 30 homme-mois. La durée totale de l'étude est estimée à quarante-deux semaines soit dix mois et demi au cas où l'étude du site démontrera la nécessité de réalisation d'un PAR. Ce délai sera réduit à trente-deux semaines soit huit mois, s'il ressort toutefois que les conditions requises (selon la directive de la BM) pour la réalisation du PAR approfondi n'est pas requis. La date prévue de commencement de la mission est en mars 2019.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés pour la mission peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Web suivant : www.ecowapp.org/fr/tenders

Veuillez noter que ces TdR sont indicatifs et pourraient changer avant la publication de la Demande de Propositions.

Le Secrétariat Général de l'EEEOA invite les firmes de Consultants éligibles (« **Consultants** ») à indiquer leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants Intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour effectuer les Services. Les critères de présélection sont :

- Avoir réalisé dans les dix dernières années au moins cinq études similaires (Centrales électriques (solaire, thermiques, hydroélectriques, hybrides...) d'au moins 10 MW, aménagements hydroagricoles de plus de 100 ha et lignes électriques HT d'au moins 132 kV au moins sur 10 km et plus) en Afrique de l'Ouest ;
- Présenter les preuves de toutes les informations fournies.

Le personnel clé ne sera pas évalué à ce stade de constitution de la liste restreinte.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs d'IPF* » de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016 (révisé en novembre 2017) (« *Règlement de Passation des Marchés* »), énonçant la politique de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour former une association (joint-venture) pour augmenter leurs chances de qualifications, mais doivent clairement indiquer si l'association est une joint-venture et/ou une sous-traitance. Dans le cas d'une joint-venture, tous les partenaires de l'association sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité de l'exécution du contrat s'ils sont retenus.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de *Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût* (« **SFQC** ») énoncée dans le « *Règlement de Passation des Marchés* » Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2016.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de travail.

Secrétariat Général de l'EEEOA
Att : Bernard Hessou
Chef Division Planification, Etudes et Financements de Projets
PK 6, Zone des Ambassades, Akpakpa
06 BP 2907 – Cotonou – République du Bénin
Tel : +(229) 21 37 41 95 / + (229) 21 37 71 44

Email : procurement@ecowapp.org

CC : bhessou@ecowapp.org; andorere@ecowapp.org

Les manifestations d'intérêt doivent être présentées par écrit en **langue française** (1 original+ 4 copies + une copie électronique sur flash disk USB) dans une enveloppe scellée portant la mention suivante : « **Expression d'intérêt pour la réalisation de deux études d'impacts environnemental et social, deux plans d'action de réinstallation des populations et deux analyses géotechniques au Burkina Faso** » à l'adresse ci-dessous au plus tard le **9 janvier 2019 à 10H00**, heure locale du Bénin, à l'adresse suivante.

Secrétariat Général de l'EEEOA / WAPP
Attn : M. Siengui A. Ki, Secrétaire Général
PK 6, Zone des Ambassades, Akpakpa
06 BP 2907
Cotonou, Bénin
Tel. (+) 229 21 37 41 95